



PROVINCE DE QUÉBEC PAROISSE DE SAINT-CÔME

À une **séance extraordinaire** du Conseil municipal tenue le **jeudi 17 avril 2014 à 20h30** au lieu ordinaire des séances, **les membres du conseil étant tous présents et ayant renoncé à l'avis de convocation:**

Martin Bordeleau, maire
Jean-Pierre Picard, conseiller siège no 1
Guy Laverdière, conseiller siège no 2
Marie-Claude Thériault, conseillère siège no 3
François Chevrier, conseiller siège no 4
Manon Pagette, conseillère siège no 5
Michel Venne, conseiller siège no 6

Formant le conseil au complet et siégeant sous la présidence de Martin Bordeleau, maire. Alice Riopel, directrice générale est aussi présente.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire, après vérification constate la présence de tous les membres du conseil et déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SÉCURITÉ PUBLIQUE

3. RÉCLAMATION MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE-CRUE DES EAUX

RESSOURCES IMMOBILIÈRES

4. ACQUISITION TERRAIN

DIVERS

5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

175-2014

Les membres du conseil municipal ayant voté il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

SÉCURITÉ PUBLIQUE

3. RÉCLAMATION MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE-CRUE DES EAUX

Suite à une lettre transmise au Ministère de la Sécurité Publique le 17 avril 2014, et signalant un sinistre survenu à Saint-Côme dû à de fortes pluies et à la crue des eaux;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

176-2014

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que Alice Riopel, directrice générale soit par la présente autorisée et mandatée pour compléter et transmettre au Ministère de la Sécurité Publique les documents requis et constituant une réclamation pour les dommages et frais encourus suite au sinistre survenu à Saint-Côme dû à de fortes pluies et à la crue des eaux du mois d'avril 2014 dans le cadre du Programme d'aide financière spécifique du ministère relatif aux inondations survenues à Saint-Côme.

Adopté

RESSOURCES IMMOBILIÈRES

4. ACQUISITION TERRAIN

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

177-2014

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité procède à l'achat d'un terrain, soit le Lot P 25A situé sur la 65^e Avenue et ayant une superficie de 14 310 pi² pour un coût de 1,50\$/pi², soit un total de 21 465,00\$ et payable au vendeur en trois ans sans intérêts, soit les années 2014, 2015 et 2016. Martin Bordeleau, maire ou monsieur le conseiller Guy Laverdière, maire suppléant et Alice Riopel, directrice générale ou Louise Sisle Héroux, directrice générale adjointe sont, par la présente, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tout document relatif à cette transaction et que le notaire Mario Masse soit par la présente mandaté pour préparer l'acte de vente dudit immeuble.

Adopté

DIVERS

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

178-2014

Il est présentement 21h00 et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit et est levée.

Adopté

Martin Bordeleau
Maire

Alice Riopel
Directrice générale